

Bulletin CFSS n°2021B05

Le 7 Juillet 2021

Rédaction : Aude FATOUT
aude.fatout@ffbs.fr

1) EVENEMENTS JEUNES

- Ce week-end a eu lieu l'Open de France beeball major 10U, merci à la CRSS Grand Est pour la mobilisation des scoreurs et au club de Lunéville pour l'organisation.
- Les Interligues Little League Baseball vont se dérouler du vendredi 27 au dimanche 29 août 2021 à Pineuilh.

En concertation avec leur commission régionale scorage et statistiques, les ligues doivent renvoyer au plus vite les formulaires d'engagement des scoreurs à la CFSS (aude.fatout@ffbs.fr). A ce jour, nous avons reçu les engagements pour la PACA et la Normandie.

Un scoreur est demandé pour chaque équipe inscrite aux Interligues. Si votre Ligue est en difficulté, contactez la CFSS pour trouver une solution : certaines Ligues peuvent avoir plus de scoreurs disponibles que nécessaire et mettre à disposition cet officiel moyennant la prise en charge de ses frais de déplacement, hébergement et restauration.

2) SAISON 2021 D1/D2 BASEBALL

Rencontres D1	Code	Date	Horaire
Toulouse-Montigny	D1A17	11/07/2021	11h
	D1A18	11/07/2021	A suivre
Paris UC-Savigny	D1A19	11/07/2021	11h
	D1A20	11/07/2021	A suivre
Senart-Metz	D1B25	11/07/2021	12h00
	D1B26	11/07/2021	A suivre
La Rochelle -Montpellier	D1B27	11/07/2021	11h
	D1B28	11/07/2021	A suivre
Nice-Clermont Ferrand	D1B29	11/07/2021	11h
	D1B30	11/07/2021	A suivre

Paiement des frais de déplacement par le club recevant.

Paiement des indemnités scorage par la fédération par le biais de la solution N2F.

Rencontres D2	Code	Date	Horaire
Montpellier2- Eysines	D2D107	11/07/2021	11h
	D2D108	11/07/2021	A suivre
Dunkerque-Rouen2	D2A113	11/07/2021	11h
	D2A114	11/07/2021	A suivre
Ronchin-Valenciennes	D2A115	11/07/2021	11h
	D2B116	11/07/2021	A suivre

Paiement des frais de déplacement ET des indemnités scorage par le club recevant.

3) SAISON 2021 D1/D2 SOFTBALL

Rencontres D1 Masculin	Code	Date	Horaire
Saint Raphaël-Clapiers Jacou	21D1M13	10/07/2021	10h30
Contes-Patriots	21D1M14	10/07/2021	13h
Clapiers Jacou-Contes	21D1M15	10/07/2021	15h30
Patriots-Saint Raphaël	21D1M16	11/07/2021	9h
Patriots-Clapiers Jacou	21D1M17	11/07/2021	11h30
Saint Raphaël-Contes	21D1M18	11/07/2021	14h
Rouen-Pessac/La Force	21D1M19	10/07/2021	10h30
Toulouse-Montpellier	21D1M20	10/07/2021	13h
Pessac/La Force-Toulouse	21D1M21	10/07/2021	15h30
Montpellier-Rouen	21D1M22	11/07/2021	9h
Montpellier-Pessac/La Force	21D1M23	11/07/2021	11h30
Rouen-Toulouse	21D1M24	11/07/2021	14h

Paiement des frais de déplacement ET des indemnités scorage par la fédération par le biais de la solution N2F.

4) UTILISATION DE L'OUTIL N2F

Paiement des indemnités scorage et des frais de déplacement par la fédération par le biais de la solution N2F :

[Guide d'installation rapide N2F](#)

! Pour pouvoir déclarer une note de frais, il faut qu'un compte vous ait été créé. Rapprochez-vous de la CFSS si ce n'est pas le cas.

Afin de vous aider à réaliser vos notes de frais via la solution N2F, la CFSS a élaboré une procédure avec des captures d'écran **[procédure note de frais N2F](#)**

Attention les règles de défraiement ne sont pas les mêmes selon le championnat concerné :

- **Baseball D1** : la FFBS paie uniquement les indemnités de scorage (à partir des provisions versées par les clubs), les frais de déplacement sont à la charge des clubs recevants pour chaque journée.

- **Baseball D2** : les indemnités de scorage et les frais de déplacement sont à la charge des clubs recevants pour chaque journée (donc pas de note de frais sur l'application pour ce championnat)

- **Softball Masculin/Féminin** : La FFBS paie les frais de déplacement ET les indemnités de scorage (à partir des provisions des clubs).

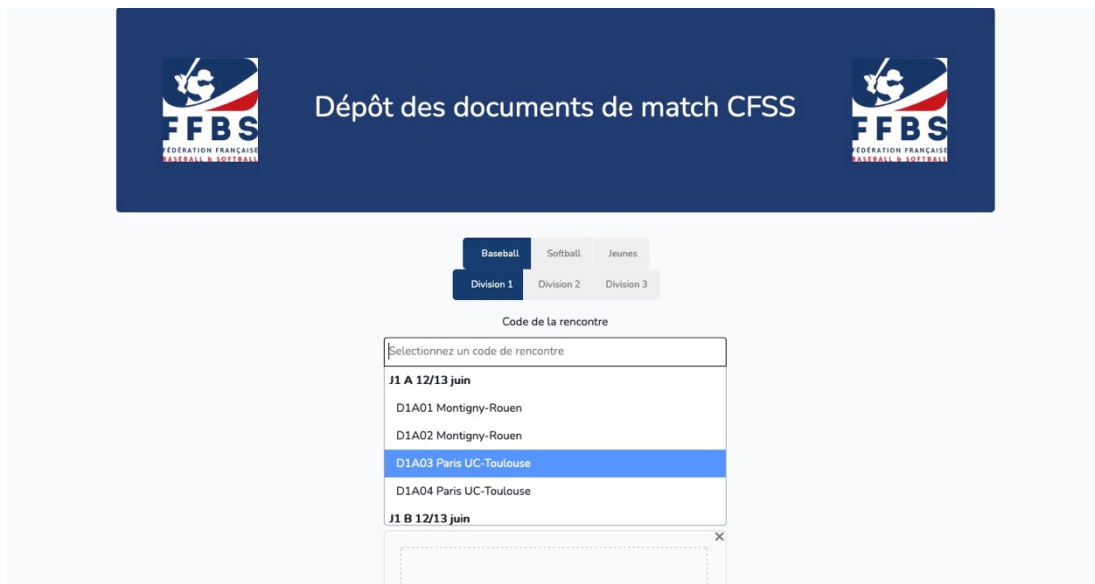
Ces différences sont liées aux provisions demandées aux clubs.

5) TRANSMISSION DES DOCUMENTS

L'envoi des documents se fait via le site : <http://upload.ffbs.fr>

La saisie commence par le choix de la pratique puis du championnat.

Vous pouvez alors sélectionner la rencontre en saisissant soit le nom d'une équipe, soit le code de la rencontre.

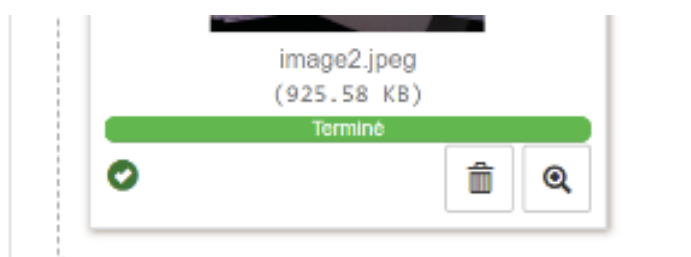


Merci de respecter les numéros de rencontre. Lorsque les rencontres d'un programme double sont groupées sous le même numéro de rencontre, c'est source d'erreur pour la saisie des statistiques.

Pensez à saisir votre nom et votre email.

Vous devez ensuite transmettre les documents en respectant les trois types différents (**joindre la(es) feuille(s) de compte de lancers à la feuille de match**).

Après chaque transfert réussi un statut sous l'image vous confirme que l'envoi est effectif.



N'hésitez pas à saisir des commentaires si besoin.

Cliquez enfin sur le bouton « envoyer » pour lancer la notification par mail à la Commission Sportive, la CFSS et le dépositaire des fichiers.

Attention à la qualité des scan et au sens des documents. Les statisticiens des championnats risquent de demander un forfait ostéopathie...

Pencher la tête à 90° le temps de saisir un match, c'est une forme d'activité physique mais le soir à 22h, c'est un peu inconfortable.

6) LE RETOUR DES TERRAINS

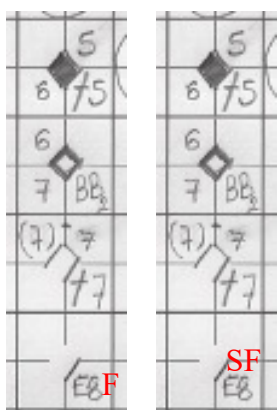
Les statisticiens assurent des retours sur tous les matches saisis. N'hésitez pas à échanger avec eux.

Thématique de la semaine : Sacrifices et erreurs.

Que dit la Règle ?

9.08(d) (2): *Inscrire un sacrifice fly, quand avec moins de deux retraits, le batteur frappe un fly en direction d'un joueur de champ extérieur(...) qui : est échappé, et qu'un coureur marque un point si, selon le jugement du scoreur officiel, le coureur aurait pu marquer après l'attrapé*

Exemple 1 :



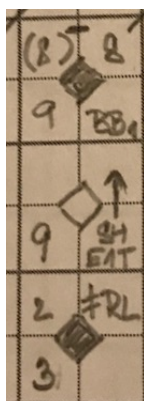
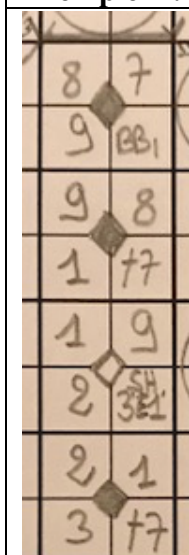
Sur la frappe du 7^e batteur, le champ centre fait tomber la balle et 1 point est marqué. Le scoreur accorde un RBI.

Nous sommes donc face à une chandelle qui permet de marquer un point, il s'agit d'un sacrifice fly. Qui doit être scoré SFE8.

NB : Il manque le F pour préciser le type d'erreur sur l'attrapé de volée sur le scorage original.

9.08(a): *Inscrire un amorti sacrifice lorsque, avant deux retraits, le batteur fait avancer un ou plusieurs coureurs avec un amorti et est retiré en première base **ou aurait été retiré s'il n'y avait pas eu une erreur défensive,***

Exemple 2 :



1^{ère} situation : le 8^e frappeur réalise un amorti récupéré par le joueur de 1^{ère} base qui relaie au lanceur qui relâche la balle.

2^{ème} situation : Le 8^e frappeur réalise un amorti récupéré par le lanceur qui réalise un mauvais relais.

Le scoreur distingue une avance sur l'amorti et une avance sur l'erreur.

La grande différence entre les 2 types de sacrifices, c'est qu'un SF erreur peut être corrigé sans avoir vu l'action, pas un SH erreur : Ouvrons l'œil.

Bons scorages à tous !